

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature

Inspection générale des affaires maritimes

Arrêté du 23 février 2026 portant désignation et commissionnement d'enquêteurs techniques non-permanents au bureau d'enquêtes sur les événements de mer (BEA mer)

NOR : TECM2607336A

(Texte non paru au journal officiel)

**La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature,**

Vu le code des transports,

Vu le décret du 19 février 2026 portant délégation de signature au directeur du bureau
d'enquêtes sur les événements de mer,

Considérant l'extrait du casier judiciaire national (bulletin n° 2) des intéressés,

Considérant le certificat médical de non contre-indication à l'exercice des fonctions
d'enquêteur technique du bureau d'enquêtes sur les événements de mer présenté par les
intéressés,

Sur la proposition du directeur du bureau d'enquêtes sur les événements de mer,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés et commissionnés en qualité d'enquêteurs techniques non-permanents au bureau
d'enquêtes sur les événements de mer, afin d'exercer les attributions telles que prévues aux
articles L1621-6 à L1621-15 du code des transports :

- M. BARDE Michel ;
- M. BASSET Pascal ;
- M. LERIQUE Paul ;
- M. ORSINI Bruno ;
- M. RICOU Philippe.

Article 2

Ces commissionnements sont valables à compter du 1er mars 2026, pour une durée de trois ans renouvelables, et peuvent être retirés aux intéressés dans l'intérêt du service.

Article 3

En application de l'article L1621-16 du code des transports, les intéressés sont soumis au secret professionnel dans les mêmes conditions que les agents permanents du bureau d'enquêtes sur les événements de mer.

Article 4

Le directeur du bureau d'enquêtes sur les événements de mer est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

Fait le 23 février 2026.

Pour la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature et par délégation :

Le directeur du BEA mer,
Sébastien ROUX